

Royaume du Maroc

المملكة المغربية



المنذوبية السامية للتخطيط  
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

DIRECTION REGIONALE  
FES MEKNES

المديرية الجهوية  
فاس مكناس

**Note sur l'évolution annuelle  
de l'indice des prix à la consommation  
Ville de Fès  
Année 2016**

## Préambule

L'indice des prix à la consommation (IPC) est un indicateur qui permet de mesurer, entre deux périodes données, la variation relative des prix à la consommation d'un panier fixe de biens et services couramment acquis par les ménages marocains. C'est une mesure synthétique de l'évolution des prix de vente en détail des biens de consommation.

Cet indice revêt une grande importance en raison de ses multiples utilisations aussi bien économiques que sociales.

Sur le plan macro-économique, l'indice des prix à la consommation est utilisé entre autres pour :

- Fournir une estimation du taux d'inflation,
- Aider à l'analyse de la conjoncture économique,
- Mesurer les agrégats macroéconomiques en termes réels (le produit intérieur brut et ses composantes.)

Au niveau social, le suivi de l'évolution de ce type d'indices, peut aussi parfois servir comme outil d'indexation des salaires nominaux suite aux augmentations qui surviennent sur le niveau général des prix, afin de préserver le pouvoir d'achat des ménages.

Dans ce cadre, le Haut-Commissariat au Plan a mis en place un dispositif de suivi des prix en réalisant de façon permanente une enquête nationale sur les prix à la consommation, dont les données recueillies servent à l'élaboration de cet indice. Le calcul de celui-ci est basé sur le suivi des prix d'un panier composé de 478 articles déclinés en 1067 variétés consommés par la population de référence, à savoir l'ensemble de la population urbaine du pays.

Les prix sont ainsi observés au niveau de 17 grandes villes représentant le milieu urbain des 11 régions du Royaume : Agadir, Al-Hoceima, Béni-Mellal, Casablanca, Dakhla, Fès, Guelmim, Kénitra, Laâyoune, Marrakech, Meknès, Oujda, Rabat, Safi, Settat, Tanger et Tétouan. Dans le cadre de la réforme de l'IPC entamée depuis janvier 2017, la couverture de celui-ci sera élargie pour inclure la ville d'Errachidia représentant la nouvelle région Daraâ Tafilalet.

A l'échelon de la ville de Fès, Les prix sont relevés auprès de 385 points de vente répartis selon les 5 zones suivantes :

Zone 1 : Ville nouvelle (Dar Dbibagh)

Zone 2 : Méchouar Fès jdid

Zone 3 : Ben debbab – AinHaroun

Zone 4 : Ancienne Médina ( Boujloud – rssid – Bab ftouh)

Zone 5 : Marjane Agdal

## **Evolution de l'indice des prix à la consommation (IPC) au niveau national**

Au terme de l'année 2016, L'indice des prix à la consommation, l'indicateur le plus sollicité pour mesurer l'inflation, a enregistré une hausse de l'ordre de 1,6 % par rapport à l'année 2015. Cette variation est essentiellement imputée à l'évolution des prix des produits alimentaires. En effet, avec un poids de près de 42 % dans la dépense de consommation globale, la division des produits alimentaires a apporté la principale contribution à cette augmentation avec 2,7 %. Quant à l'indice des produits non alimentaires, il n'a progressé que de 0,7 %.

Pour les produits alimentaires, les hausses significatives ont touché, d'une part les indices de certains produits comme les « *fruits* » avec 7,9 % et les « *légumes* » avec 6,8 % et celui de des « *Boissons alcoolisées et tabac* » (1,5 %) d'autre part.

En ce qui concerne les produits non alimentaires, les hausses des indices des prix les plus importantes ont été enregistrées au niveau des divisions « *Restaurants et hôtels* » avec 2,5 %. « *Enseignement* » avec 2,3 % et « *Loisirs et culture* » avec 1,6 %.

Par ailleurs, des légères diminutions ont touché les indices des divisions « *Communication* » et « *Transport* » avec -0,2 % et -0,1 % respectivement.

Divisions de produits	Indices moyens annuels		
	2015	2016	Var. %
<b>Produits alimentaires</b>	<b>123,2</b>	<b>126,5</b>	<b>2,7</b>
01- Produits alimentaires et boissons non alcool	123,3	126,8	2,8
02- Boissons alcoolisées et tabac	120,9	122,7	1,5
<b>Produits non alimentaires</b>	<b>109,5</b>	<b>110,3</b>	<b>0,7</b>
03- Articles d'habillements et chaussures	112,9	114,1	1,1
04- Logements, eau, électricité et autres	112,8	113,9	1,0
05- Meubles, articles de ménages et entretien	108,6	109,2	0,6
06- Santé	104,2	104,5	0,3
07- Transport	109,0	108,9	-0,1
08- Communication	59,6	59,5	-0,2
09- Loisirs et culture	96,7	98,2	1,6
10- Enseignement	139,5	142,7	2,3
11- Restaurants et hôtels	122,5	125,6	2,5
12- Biens et services divers	114,1	114,7	0,2
<b>Indice national</b>	<b>115,2</b>	<b>117,1</b>	<b>1,6</b>

## Evolution annuelle de l'IPC au niveau de la ville de Fès

A l'instar de l'évolution enregistrée au niveau national, l'indice des prix à la consommation au niveau de la ville de Fès a également évolué de 1,6 % en moyenne annuelle en 2016 par rapport à 2015. Cette augmentation est le résultat des hausses simultanées de l'indice des produits alimentaires de 2,5 % et de celui des produits non alimentaires de 0,9 %.

### *Evolution de l'IPC au niveau de la ville de Fès entre 2015 et 2016*

Divisions de produits	Indice des prix à la consommation		
	2015	2016	Var. %
01 - Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	121,8	124,8	2,5
02 - Boissons alcoolisées et tabac	119,9	121,2	1,1
03 - Articles d'habillements et chaussures	111,6	113,7	1,9
04 - Logements, eau, électricité et autres combustibles	114,7	115,9	1,0
05 - Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	107,7	110,0	2,1
06 - Santé	104,4	104,3	-0,1
07 - Transport	103,5	103,2	-0,3
08 - Communication	57,6	57,6	0,0
09 - Loisirs et culture	83,0	82,9	0,0
10 - Enseignement	156,9	157,9	0,6
11 - Restaurants et hôtels	130,5	137,4	5,3
12 - Biens et services divers	121,3	121,5	0,2
<b>Ensemble</b>	<b>115,3</b>	<b>117,1</b>	<b>1,6</b>

Les hausses les plus importantes ont touché les divisions de produits suivantes :

« **Restaurants et hôtels** » (5,3 %) : Cette variation est engendrée par la hausse des indices des prix correspondant aux groupes de produits « services d'hébergement » et « Restaurants, cafés et établissements similaires » dont les indices ont augmenté de 6,3 % et 5,3 % respectivement.

« **Produits alimentaires et boissons non alcoolisées** » (2,5 %) : Dont les principales augmentations ont été observées au niveau des indices des « *Fruits* » avec 9,0 % et « *Autres produits alimentaires* » en l'occurrence, les épices avec 7,3 %.

« **Meubles articles de ménage et entretien courant du foyer** » (2,1 %) : Cette variation est due à des hausses au niveau des indices des groupes « Articles de ménages en textile » avec 8,8 % et « verrerie, ustensiles des ménages » avec 5,1 %.

« **Articles d'habillement et chaussures** » (1,9 %) : engendrée par une hausse de l'indice des prix du groupe « vêtements » de l'ordre de 3,8 %.

S'agissant des diminutions, il est à remarquer que celles-ci étaient trop faibles et elles ont touché seulement les deux divisions « **Transport** » et « **santé** » avec des baisses de leurs indices de 0,3 % et 0,1 % respectivement.

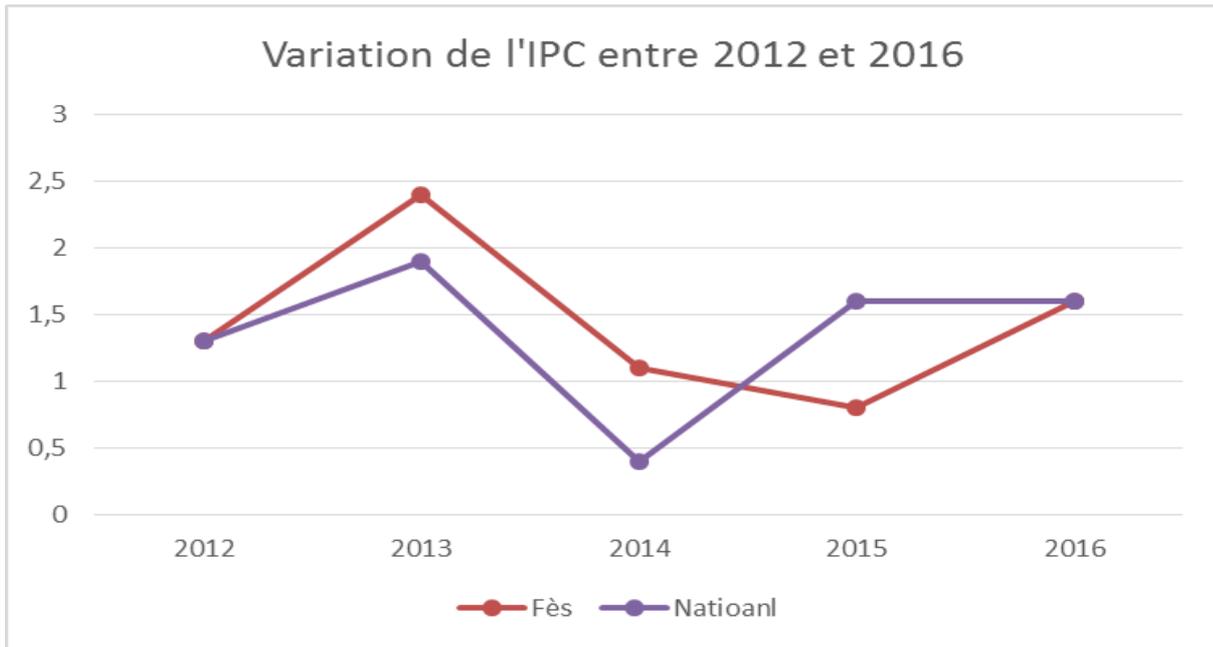
### **Evolution annuelle des indices des prix à la consommation depuis 2012**

En le comparant à celui de l'année 2015, le niveau général des prix au niveau national mesuré par l'indice des prix à la consommation a enregistré une hausse de 1,6 % au cours de l'année 2016. Cet indice a progressé exactement au même rythme que celui enregistré au niveau de la ville de Fès au titre de la même année.

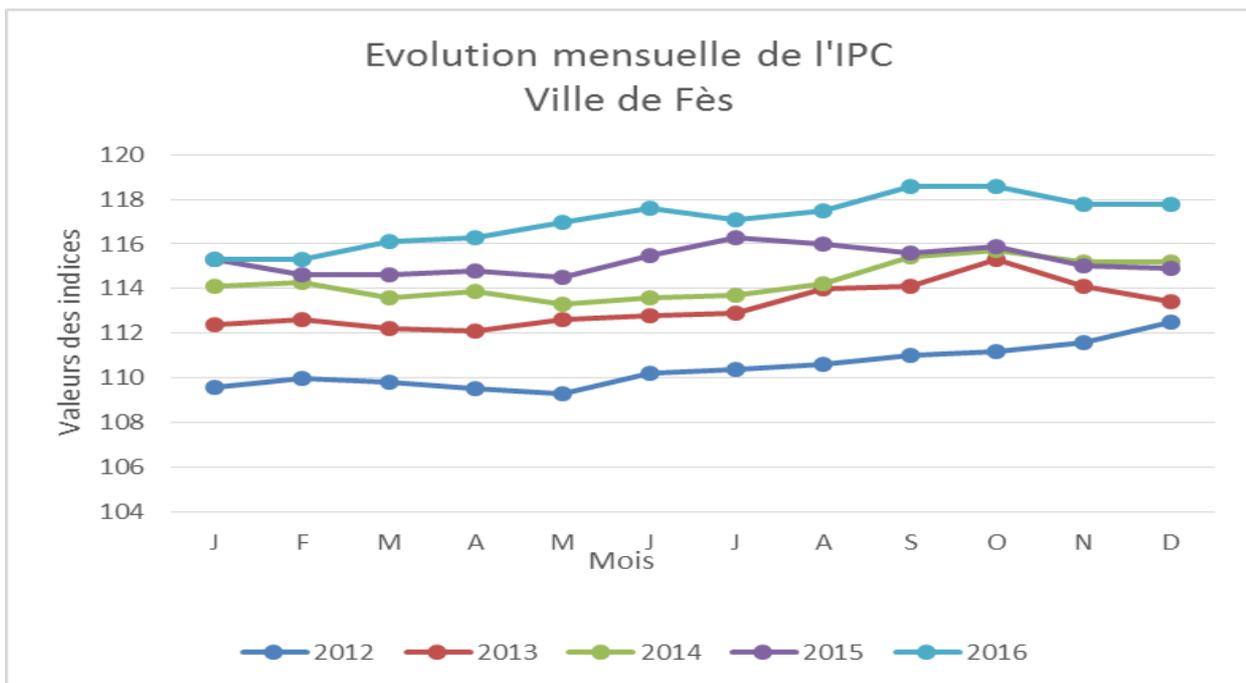
En passant en revue les variations annuelles des indices des prix à la consommation indiquées dans le tableau ci-dessous, on s'aperçoit que durant la période 2012-2016, l'indice national est resté en deçà du seuil de 2 %. Ce constat reste aussi vrai au niveau de la ville de Fès sauf au titre de l'année 2013 où l'indice des prix à la consommation a dépassé ce seuil en atteignant une variation de 2,4 % contre 1,9 % au niveau national. Ce qui montre que les tensions inflationnistes au Maroc ont été encore une fois bien maîtrisées au cours de l'année 2016.

#### ***Evolution annuelle des indices des prix à la consommation entre 2012 et 2016***

<b>Année</b>	<b>Ville de Fès</b>	<b>var en %</b>	<b>Niveau national</b>	<b>var en %</b>
<b>2012</b>	110,5	<b>1,3</b>	110,8	<b>1,3</b>
<b>2013</b>	113,2	<b>2,4</b>	112,9	<b>1,9</b>
<b>2014</b>	114,4	<b>1,1</b>	113,4	<b>0,4</b>
<b>2015</b>	115,3	<b>0,8</b>	115,2	<b>1,6</b>
<b>2016</b>	117,1	<b>1,6</b>	117,1	<b>1,6</b>



Le graphique ci-dessous illustre l'évolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation au niveau de la ville de Fès depuis l'année 2012.



### Evolution de l'IPC selon les villes au cours de l'année 2016

L'examen du tableau des variations annuelles des indices des prix à la consommation selon les villes au cours de l'année 2016, montre que la hausse des indices a concerné toutes les villes. Cependant l'ampleur de ces hausses varie d'une ville à une autre.

En effet, la ville d'Al Hoceima s'est distinguée par la plus forte augmentation du niveau général des prix avec une variation de son indice de l'ordre de 2,3 %, suivie des villes de Settat et Béni Mellal avec des variations de 2,1 % et 2,0 % respectivement.

Par ailleurs les faibles hausses des indices des prix à la consommation ont été enregistrées au niveau des villes d'Oujda et Safi avec une même variation de 1,0 %. Pour la ville de Fès, la variation de l'IPC a enregistré une variation intermédiaire de 1,6 % qui est la même que celle enregistrée par l'indice national.

Villes	IPC moyens annuels		
	2015	2016	Var.%
Agadir	113,2	115,4	1,9
Casablanca	117,8	119,5	1,4
Fès	115,3	117,1	1,6
Kénitra	114,6	116,0	1,2
Marrakech	115,0	117,0	1,7
Oujda	114,2	115,3	1,0
Rabat	113,0	115,1	1,9
Tétouan	114,4	116,3	1,7
Meknès	117,9	120,1	1,9
Tanger	117,0	119,1	1,8
Laâyoune	115,1	116,5	1,2
Dakhla	115,2	117,4	1,9
Guelmim	114,5	116,0	1,3
Settat	113,7	116,1	2,1
Safi	110,5	111,6	1,0
Beni-Mellal	113,3	115,6	2,0
Al-Hoceima	115,3	117,9	2,3
<b>Indice national</b>	<b>115,2</b>	<b>117,1</b>	<b>1,6</b>

## Détails des variations de l'IPC entre les deux années 2015 et 2016

### Ville de Fès

<b>DIVISIONS ET GROUPES DE PRODUITS</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>var en %</b>
<b>PRODUITS ALIMENTAIRES ET BOISSONS NON ALCOOLISÉES</b>	<b>121,8</b>	<b>124,8</b>	<b>2,5</b>
PRODUITS ALIMENTAIRES	121,4	124,6	2,6
PAIN ET CEREALES	121,5	122,7	1,0
VIANDE	108,2	108,9	0,7
POISSON ET FRUITS DE MER	130,4	135,2	3,7
LAIT, FROMAGE ET OEUFS	118,1	122,0	3,3
HUILES ET GRAISSES	133,0	132,8	-0,2
FRUITS	128,8	140,4	9,0
LEGUMES	123,0	127,2	3,4
SUCRE, CONFITURE, MIEL, CHOCOLAT ET CONFESERIE	115,4	121,0	4,8
AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES	160,6	172,4	7,3
BOISSONS NON ALCOOLISÉES	130,0	131,0	0,8
CAFE, THE ET CACAO	136,4	136,3	-0,1
EAUX MINERALES, BOISSONS RAFRAICHISSANTES, JUS DE FRUITS ET DE LEGUMES (ND)	102,5	108,4	5,8
<b>BOISSONS ALCOOLISÉES ET TABAC</b>	<b>119,9</b>	<b>121,2</b>	<b>1,1</b>
SPIRITUEUX	140,9	140,8	-0,1
TABAC	119,8	121,1	1,1
<b>ARTICLES D'HABILLEMENT ET CHAUSSURES</b>	<b>111,6</b>	<b>113,7</b>	<b>1,9</b>
ARTICLES D'HABILLEMENT	113,3	117,2	3,4
TISSUS POUR HABILLEMENT	95,7	95,7	-0,1
VETEMENTS	115,3	119,8	3,8
AUTRES ARTICLES ET ACCESSOIRES D'HABILLEMENT	90,5	88,7	-1,9
NETTOYAGE, REPARATION ET LOCATION D'ARTICLES D'HABILLEMENT	109,1	108,3	-0,7
CHAUSSURES	105,9	102,3	-3,4
CHAUSSURES DIVERSES	104,8	100,8	-3,8
<b>LOGEMENT, EAU, GAZ, ELECTRICITE ET AUTRES COMBUSTIBLES</b>	<b>114,7</b>	<b>115,9</b>	<b>1,0</b>
LOYERS EFFECTIFS	115,3	116,6	1,1
LOYERS EFFECTIVEMENT PAYES PAR LES LOCATAIRES	115,3	116,6	1,1
ENTRETIEN ET REPARATION DE LOGEMENT	119,0	119,9	0,8
FOURNITURES POUR TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REPARATION DES LOGEMENT	116,0	118,3	2,0
ELECTRICITE, GAZ ET AUTRES COMBUSTIBLES	110,3	112,0	1,5
ELECTRICITE	114,1	117,0	2,5
COMBUSTIBLES SOLIDES	113,4	114,8	1,2
<b>MEUBLES, ARTICLES DE MENAGE ET ENTRETIEN COURANT DU FOYER</b>	<b>107,7</b>	<b>110,0</b>	<b>2,1</b>
MEUBLES, ARTICLES D'AMEUBLEMENT, TAPIS ET AUTRES REVETEMENTS	121,2	123,5	1,9
MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT	125,7	128,4	2,2
TAPIS ET REVÊTEMENTS DE SOL DIVERS	98,6	98,7	0,1
ARTICLES DE MÉNAGE EN TEXTILES	100,6	109,0	8,3
ARTICLES DE MENAGE EN TEXTILES	100,6	109,0	8,3
APPAREILS MÉNAGERS	92,4	93,0	0,7
GROS APPAREILS MENAGERS, ELECTRIQUES OU NON	93,0	93,8	0,8

VERRERIE, VAISSELLE ET USTENSILES DE MÉNAGE	96,0	100,9	5,1
VERRERIE, VAISSELLE ET USTENSILES DE MÉNAGE	96,0	100,9	5,1
OUTILLAGE ET AUTRE MATÉRIEL POUR LA MAISON ET LE JARDIN	110,0	110,9	0,9
BIENS ET SERVICES LIÉS À L'ENTRETIEN COURANT DU FOYER	111,6	112,7	1,0
BIENS D'ÉQUIPEMENT MÉNAGER NON DURABLES	113,1	114,4	1,1
<b>SANTÉ</b>	<b>104,4</b>	<b>104,3</b>	<b>-0,1</b>
- PRODUITS, APPAREILS ET MATÉRIELS MÉDICAUX	96,0	95,8	-0,2
PRODUITS PHARMACEUTIQUES	94,0	93,8	-0,1
<b>TRANSPORTS</b>	<b>103,5</b>	<b>103,2</b>	<b>-0,3</b>
ACHAT DE VÉHICULES	95,2	94,6	-0,7
VOITURES AUTOMOBILES	94,5	93,8	-0,8
MOTOCYCLES	109,0	112,5	3,2
BICYCLETTES	134,4	137,9	2,7
DÉPENSES D'UTILISATION DES VÉHICULES	110,1	109,6	-0,4
PIECES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES POUR VEHICULES DE TOURISME	115,2	118,3	2,6
CARBURANTS ET LUBRIFIANTS POUR VEHICULES DE TOURISME	108,6	107,4	-1,0
SERVICES DE TRANSPORT	110,0	110,5	0,4
TRANSPORT FERROVIAIRE DE PASSAGERS	101,5	107,8	6,2
TRANSPORT AÉRIEN DE PASSAGERS	89,8	92,6	3,1
<b>ENSEIGNEMENT</b>	<b>156,9</b>	<b>157,9</b>	<b>0,6</b>
ENSEIGNEMENT PRÉÉLÉMENTAIRE ET PRIMAIRE	174,3	175,9	0,9
<b>RESTAURANTS ET HÔTELS</b>	<b>130,5</b>	<b>137,4</b>	<b>5,3</b>
SERVICES DE RESTAURATION	131,0	137,9	5,2
RESTAURANTS, CAFÉS ET ÉTABLISSEMENTS SIMILAIRES	131,1	138,0	5,3
SERVICES D'HÉBERGEMENT	102,9	109,4	6,3
<b>BIENS ET SERVICES DIVERS</b>	<b>121,3</b>	<b>121,5</b>	<b>0,2</b>
SOINS CORPORELS	122,3	122,5	0,1
AUTRES APPAREILS, ARTICLES ET PRODUITS POUR SOINS CORPORELS	101,7	102,2	0,5
EFFETS PERSONNELS N.C.A.	222,4	224,6	1,0
ARTICLES DE BIJOUTERIE ET HORLOGERIE	302,4	301,2	-0,4
AUTRES EFFETS PERSONNELS	108,4	115,3	6,4
<b>GENERAL</b>	<b>115,3</b>	<b>117,1</b>	<b>1,6</b>